

Intervention du Président de la Polynésie française
Evolution de la situation sanitaire en Polynésie française

Jeudi 15 avril 2021 à 11h

Haut-commissariat

Bonjour à tous, chers amis,

Nous avons fermé nos frontières en février dernier afin d'éviter la propagation des virus variants en Polynésie.

Je vous l'affirme, nous avons eu raison.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, nous avons réussi à les maîtriser : moins de 20 cas détectés et tous maîtrisés.

Ce fut pour moi une décision difficile, mais j'ai voulu avant tout privilégier la santé en nous protégeant.

Les conséquences économiques et financières sont importantes.

En effet, cette décision de fermeture des frontières a eu des impacts non seulement sur l'économie touristique de notre Pays déjà fortement affectée en 2020, mais aussi sur de nombreuses activités qui lui sont directement ou indirectement liées.

Je pense en premier lieu au secteur du transport aérien, lequel a perdu plus de 90 % de ses flux pour ce qui concerne l'international, et jusqu'à 45 % pour ce qui concerne le domestique.

Rien que pour ATN, le nombre de vols entre 2019 et les prévisions pour 2021 passe de 2000 à 740 vols, avec des conséquences dramatiques sur sa situation financière.

Dans le secteur de l'hôtellerie classée, ce sont 20 structures hôtelières qui ont dû fermer leurs portes, soit 45 % de la capacité totale alors que les 2 premiers mois de l'année laissaient entrevoir une reprise encourageante de l'activité.

Les dégâts économiques ont affecté également une myriade d'activités économiques dépendant du tourisme, que ce soit les prestataires d'activités touristiques, les taxis, les restaurants, l'artisanat, la perliculture, les bijoutiers, les artistes, les commerces, sans oublier le monde agricole et les activités agroalimentaires.

Après une chute du PIB estimée entre 10 et 12 % pour 2020, nous espérons une reprise significative en 2021 qui va malheureusement être différée dans le temps.

Dans le domaine de l'emploi, après une année 2020 avec une baisse de 3,5 % de l'effectif salarié, ce qui représente 2 300 emplois perdus, même si nous ne disposons pas de chiffres à ce stade, la situation s'est probablement aggravée, y compris pour les 7 000 salariés qui subissent une réduction du temps de travail et donc de leur revenus.

Si l'on se réfère à l'étude que vient de publier le CEROM sur la situation des ménages un an après le début de la crise du covid 19, il ressort que 32 % des ménages ont été affectés soit par une perte d'emploi (9 % des ménages) soit par une réduction du temps de travail (23 %).

Par ailleurs plus de 60 % des ménages interrogés dans cette enquête pensent que le marché du travail va encore se dégrader dans les 6 prochains mois.

Le Haut-Commissaire vient de l'annoncer, nous amorçons donc une phase de réouverture progressive de nos frontières.

Cette phase est attendue et souhaitée par beaucoup.

Le premier point que je souhaite souligner, c'est que cette ouverture progressive s'accompagne de protocoles sanitaires stricts. Vous le savez, nous disposons d'une expérience en la matière. Nous disposons aussi désormais d'une solution supplémentaire pour nous protéger, la vaccination.

Ainsi, nous mettrons en place de nouveaux protocoles à compter du 1er mai.

Quels sont ces nouveaux protocoles ?

Avant départ, comme actuellement, pour tout voyageur, un **test RT-PCR négatif sera exigé dans les 3 jours avant le départ.**

Au travers de la **plateforme d'enregistrement ETIS**, il faudra continuer à déclarer son itinéraire, ses contacts, pour nous permettre **d'identifier, tracer et isoler** si nécessaire, les voyageurs. Ces outils numériques doivent également nous permettre de recueillir tous les justificatifs requis pour permettre l'autorisation d'entrer en Polynésie française.

1 - Pour les voyageurs qui ont été vaccinés

Le principe est celui de la **libre circulation sans dispositif de quarantaine.**

Pour les voyageurs vaccinés, le schéma vaccinal devra être complet. Ils seront soumis à un test antigénique à leur arrivée à l'aéroport (J0).

2 - Pour les voyageurs ayant déjà été atteints par la Covid-19

Ils devront réaliser et justifier d'un test sérologique positif datant de 15 jours à 1 mois avant départ.

Ce test sérologique détermine la présence d'anticorps, c'est-à-dire que le voyageur est immunisé contre la covid par la présence d'anticorps.

L'ensemble de ces voyageurs immunisés seront soumis à un test rapide (dit antigénique) à leur arrivée à l'aéroport de Tahiti-Faaa.

Ainsi, l'ensemble de ces voyageurs vaccinés et immunisés seront soumis à une succession de 2 ou 3 tests : à J-3, à J0, voire un troisième test à J+4.

3- Pour les voyageurs qui n'ont été ni vaccinés, ni immunisés

Ils devront effectuer une quarantaine obligatoire de 10 jours, réalisée à Tahiti, soit à domicile, soit en structure dédiée, à leurs frais.

En plus du test PCR à J-3, ils seront soumis à un test antigénique rapide à J0 à l'aéroport, et à des tests RT-PCR à J+4 et à J+8 avant de pouvoir sortir d'isolement.

L'ensemble de ces filtres a été établi pour réduire au maximum tout risque de contamination, et permettre un suivi sanitaire individuel de chacun des voyageurs entrant en Polynésie, qu'il soit résident, nouveau résident, ou qu'il soit un touriste.

Nous avons déjà fait la démonstration de notre capacité à faire respecter ces protocoles, et ils ont été éprouvés. Ils ont été validés par nos autorités sanitaires et celles de l'Etat.

Ils nous assurent un niveau de protection très avancé pour notre population et notre territoire. Avec l'Etat, nous continuerons à mettre les moyens pour garantir la bonne application de ce protocole sanitaire.

Monsieur le Haut-Commissaire vient de l'indiquer également, que les séjours touristiques ne concerneront que les Etats-Unis, dans un premier temps.

La situation sanitaire en France continentale et en Europe ne permet pas une ouverture, à ce stade.

Pour le mois de mai et celui de juin, nos informations indiquent des taux de réservations de l'ordre de 40 à 60% en hôtellerie classée, avec une majorité d'américains.

Le marché américain, où la vaccination est par ailleurs très avancée, sera donc notre marché « test ».

Nous devons réussir cette réouverture. C'est un enjeu crucial.

Comme je viens de le dire plus tôt, la crise sociale est déjà parmi nous. Elle frappe durement les plus vulnérables. Les communes peuvent en témoigner. La distribution de bons alimentaires, les soutiens aux familles, la sollicitation de nos travailleurs sociaux ne cesse de s'accroître.

Vous le savez, je l'ai dit déjà à plusieurs reprises, la campagne de vaccination, tant à Tahiti, à Moorea, que dans les îles, est cruciale. C'est un élément hautement stratégique. Plus nous serons nombreux à être vaccinés, plus nous pourrons contenir, voire endiguer cette épidémie.

Au 14 avril, nous avons injecté plus de 47 000 doses de vaccins, représentant près de 31 000 personnes vaccinées dont 16 000 personnes ayant reçu 2 doses.

Nous avons pu vacciner à ce jour :

- 62 % des personnes de plus de 75 ans.
- 42 % des personnes de plus de 60 ans
- 15 % des personnes de 18 ans et plus.

Ce qu'il faut savoir c'est que pour atteindre une immunité collective il faut atteindre plus de 50% de la population. C'est notre objectif à fin juillet.

Le programme vaccinal vous sera communiqué prochainement pour Tahiti, Moorea, et tous les archipels. Nous vaccinons, et nous vaccinons de plus en plus largement.

En plus de la vaccination, il faut continuer à respecter les gestes barrières, et il nous faut redoubler de vigilance dans la perspective de la réouverture.

Je vous fais confiance sur le port du masque, notamment dans le secteur touristique, sur le lavage des mains et des surfaces collectives, sur la distanciation.

Avec l'Etat et les Communes, nous engageons tous les moyens à notre portée, les équipes, les professionnels de santé, les guides sanitaires, et je compte aussi sur les professionnels du tourisme, et à la population, pour vaincre cette crise.

Nous devons être soudés et unis. Nous devons avoir conscience que nos efforts individuels servent cette lutte collective, pour nos familles, pour nos proches, pour nos îles.

En ouvrant progressivement nos frontières, et ce en commençant par les Etats-Unis, nous allons remettre notre Pays au travail.

En même temps, nous mettons des filtres en place, des exigences, pour nos visiteurs, afin de continuer à protéger nos populations.

Et donc nous devons nous aussi, chacun de nous, poursuivre nos propres efforts, par la vaccination et par les gestes barrière.

Notre pirogue ne va pas sombrer. Et elle ne sombrera pas grâce à notre engagement, grâce à notre détermination. Nous sommes animés par l'humilité, la responsabilité et la foi.

Je vous remercie.